



**Compte-rendu de la réunion du  
Comité d'Orientation Stratégique « Paris-Saclay »  
Jeudi 6 septembre 2012**

**Présents :**

*M-A. Amorim, C. Arnulf-Koechlin, C. Barrié, N. Bensimon, J. Bittoun, S. Bobin, J. Bosom, P. Capy, A. Danan, M-C. Do (représentant C. Le Scanff), M. Eberhart, Y. Fabre, J. Fromageau, J-J. Girerd, H. Gispert, P. Hamann, P. Henaff-Pineau, D. Joseph, G. Laschon, A. Mantel, J-G. M'Bianga, S. Megherbi, P. Puzo, S. Retailleau, A. Sarfati, Y. Texier, N. Vinarnick, C. Voisin.*

**Excusé :**

*J-M. Bocherel.*



Le Président souhaite, en préambule, faire un point sur **l'organisation des séances** du Comité d'Orientation Stratégique (COS) « Paris-Saclay » de l'UPSud, qui se réunit pour la première fois dans cette nouvelle configuration.

Plusieurs membres ont demandé s'il était possible qu'un titulaire et un suppléant puissent assister simultanément à une même séance.

Le Président rappelle que ce COS est un groupe de réflexion qui n'a pas de rôle décisionnel contrairement aux Conseils de l'université, où cette possibilité est laissée. Un des objectifs de cette assemblée de discussion est d'intégrer les représentants de l'université dans les différents groupes de travail de l>IDEX Paris Saclay (IPS), tout en gardant un nombre suffisamment restreint de participants pour que chacun des membres dispose d'un temps suffisant pour s'exprimer. La présence des suppléants en même temps que les titulaires aboutirait à un nombre de participants trop élevé.

Il est important d'avancer vers un consensus entre toutes les tendances représentées, tout en maintenant un format qui permette de travailler.

Pour ce qui concerne les étudiants, la composition de ce jour n'est pas définitive car leur représentation est en attente d'un accord du CEVU, et sera validée lors de sa prochaine séance du 24 septembre prochain.

Il est fixé que :

- Le principe de suppléant est acquis. Les membres des Conseils qui siègent au COS « Paris-Saclay » et qui n'ont pas de suppléant doivent en désigner un.
- Quand le titulaire est présent, le suppléant n'assiste pas à la séance.
- Le Vice-président Etudiant est invité à participer aux séances du COS « Paris-Saclay ».

**1/ Séminaire du 11 juillet 2012 :**

CF documents de la FCS : compte-rendu du séminaire du 11 juillet 2012 et note d'étape n°3 d'août 2012, transmis aux membres du COS

En résumé :

Une discussion rapide a eu lieu sur les structures des différentes instances de l'EPCS qui constituera la première forme de l'Université Paris-Saclay (UPSA) et notamment sur les schools.

6 groupes de travail correspondant aux schools initialement prévues, ont travaillé à définir leur périmètre, leur contenu, leur intitulé. Elles ne correspondent pas à des facultés, elles visent à structurer les formations mais pas la recherche, mais il faut définir ce qu'on y met et veiller à ne pas couper formation et recherche.

Un point ne fait pas consensus : l'intrication Formation / Recherche car la ligne de découpage est divergente. Les « schools » étant un lieu de formation, il convient de n'y structurer que les formations. Comme les schools ne structurent pas la recherche, la structuration en communautés de recherche se fera dans un second temps. Les communautés de recherche irrigueront toutes les schools.

Le séminaire du 11 juillet s'est donc limité à structurer les formations tout en remettant à plus tard la structuration de la recherche :

Le principal résultat de ce séminaire est la proposition d'un ensemble de **8 « schools »**, construites selon des logiques différentes :

- **Basic Sciences** : une seule school.
- **Ingénierie, Sciences et Technologies de l'Information** : une seule school.
- Le domaine Droit – Economie – Gestion a été subdivisé en 3 « schools » :
  - **Economie et Sciences Sociales**
  - **Droit**
  - **Business / Management**  
(HEC ayant fortement demandé la création d'une telle school)
- Le domaine Sciences du vivant – Médecine s'organise en 3 « schools » :
  - **Biologie fondamentale** (à la demande des biologistes et tout particulièrement de l'ENS)
  - **Agriculture / Alimentation / Environnement** (Agro Paris-Tech ayant fortement demandé la création d'une telle school)
  - **Santé**

Dans chaque domaine, les formations initiales des 3 schools de Droit/Economie/Gestion partagent une même licence, de même que les 3 schools de Sciences de la vie.



Suite à cette présentation des 8 schools, plusieurs points et questions sont ressortis des débats et échanges du COS :

**Peut-on définir ce qu'est une « school » : son périmètre ? Ses missions ? Sa gouvernance?**

- Sans avoir de définition précise, on peut dire qu'une school structurera les formations mais pas la recherche. Dans chaque school, il y aura un Conseil de Direction et un Doyen, dont le mode de nomination et les attributions n'ont pas encore été définis. D'où l'importance du travail qui sera fait en 2014. On constitue un EPCS et on ne sait pas comment fusionner 23 entités qui

présentent de telles différences structurelles et culturelles. Il faut donc trouver des idées de départ et ajuster au fur et à mesure. Si on cherche le format final d'emblée, cela n'aboutira pas.

### **Intégrer la réflexion sur les formations dans la préparation des maquettes du prochain contrat :**

- Les "schools" visent à structurer l'offre des établissements. Une réflexion est à activer avec l'ensemble des partenaires de la future UPSA afin de clarifier les articulations entre établissements, de simplifier et de rationaliser l'offre de formation. Il ne s'agit pas pour autant de "disparaître". Des questions se posent : par exemple, où se positionne notre licence de droit ? Il semble évident que dans un premier temps, la mutualisation concernera avant tout le doctorat, quelques masters et peu de licences.
- Une question d'organisation, de portage et d'articulation se pose également quant aux diplômes cohabilités avec les établissements (type UPMC, Paris Descartes, Denis Diderot...) qui ne sont pas de la même vague que l'UPSud et qui doivent remettre leurs maquettes à cette rentrée.

### **Quelle est la place des STAPS ?**

- Les STAPS se sentent les grands oubliés de ce projet et le résultat du séminaire du 11 juillet ne reflète pas les réflexions antérieures. La rigidité d'HEC a mené à un émiettement dans lequel les STAPS ont disparu. Aucun rattachement n'étant maintenant envisageable, les STAPS souhaitent appartenir à une school identifiée en tant que telle, d'autant plus dans un paysage morcelé de schools.
  - Un débat s'engage autour du nombre, des intitulés et des velléités de "schools". Chacun voudrait sa *visibilité*. Il est rappelé cependant qu'il serait raisonnable de ne pas les multiplier, même s'il s'agit de se confronter à la volonté péremptoire de certains partenaires peu enclins à revenir sur leur demande.
- On est revenu à un découpage "classique", un axe de réflexion serait de retravailler les intitulés plus que les champs disciplinaires. Il est souligné que Paris-Sud n'a jamais imposé son propre découpage aux autres établissements, et que ce n'est pas son modèle qui est reproduit. Il faut toutefois remarquer que si les Sciences de la vie et le Droit/Economie/Gestion sont découpés selon un modèle d'écoles, la school of Basic Sciences est construite sur le modèle d'une faculté avec ses formations mélangées et ses disciplines représentées par des départements. Il serait important de savoir qui va trancher, mais que la voix de Paris-Sud puisse être entendue.

### **Retours sur les groupes de travail « schools » :**

- Plusieurs personnes de l'université ayant participé à ces groupes de travail considèrent que ces groupes n'ont pas bien fonctionné. Il ressort pour certains un sentiment de mépris de la part des partenaires et plusieurs ne se retrouvent pas dans le compte-rendu qui en est fait et qui a été diffusé comme "validé".
- Des discussions ont eu lieu au sein des groupes de travail, mais faute de méthode, de comptes-rendus personne ne savait vraiment ce qui était reporté. Les synthèses des travaux n'ont pas fait l'objet de validation avant d'être présentées. Certains ont noté de vraies divergences entre les discussions et leurs rendus. Il faudrait qu'un processus formalisé de coordination soit mis en place dans les groupes de travail.

### **Inquiétudes quant à la séparation de la formation et de la recherche.**

- Attention : il ne s'agit pas de séparer la formation de la recherche, sinon on ne pourrait plus parler d'une Université. Il s'agit de séparer structuration de la formation et structuration de la recherche. Aucun schéma satisfaisant ne peut superposer la structuration de la formation et la structuration de la recherche. Il faut trouver un mécanisme qui permette de coordonner politique et gestion des formations et des recherches car chaque communauté de recherche interviendra a priori sur toutes les « schools ».

- Il faudra veiller à faire intervenir les personnes qui participent au groupe doctoral pour avoir un retour. Mais il est important et bénéfique que cette réflexion se situe ailleurs et que le groupe "ED" soit différencié du groupe "school".
- Avec les schools, il faut arriver à structurer la formation pour permettre à l'ensemble de la communauté scientifique d'avoir des liens avec plusieurs d'entre elles. Mais il est important de bien définir ces liens formation / recherche, afin d'éviter toute dichotomie. Si on prend l'exemple de Polytech, les laboratoires de recherche sont ceux de l'Université Paris-Sud et Polytech structure la formation mais n'est pas déconnecté de la recherche.
- L'enjeu de l'UPSA est bien celui-là : ne pas reproduire le schéma des Écoles, mais bien aller vers une structure intégrative renforçant les liens formation/recherche. Il faut veiller à la lisibilité de cette structure à créer.

### **Quid de la Médecine de l'UVSQ ?**

- Trois solutions émergent : soit l'UVSQ fait une partition de ses formations entre Cergy et Saclay; soit l'UVSQ rentre à 100% dans l'Université Paris-Saclay; soit l'UVSQ rentre à 100% dans l'Université Paris Grand Ouest (UPGO). Pour ce qui concerne la Médecine, le président de l'UVSQ ayant affirmé qu'il n'y aurait pas de faculté de Médecine dans l'UPGO, les représentants de l'UVSQ participent à la conception de la School Santé de l'UPSA.

### **Questionnement de Paris-Sud concernant la structuration en "schools" proposée:**

- Quelle est la position de Paris-Sud sur l'ensemble des « schools » proposées ? Qui va prendre cette position ? A quel niveau se prend la décision (COS, Conseils, CA ...) ? Peut-on lister un certain nombre de points posant questions ? Paris-Sud peut-elle s'exprimer par rapport au schéma qui se dessine ?
- Peut-on *chiffrer* les schools ? Il s'agirait d'évaluer un poids relatif de chacune d'entre elles, suivant les effectifs étudiants, le nombre de formations. Dans le schéma qui se préfigure, chaque school va avoir le même pouvoir décisionnel. Il serait alors pertinent de faire des schools qui aient un rapport formations/étudiants comparable.
- Le schéma présenté le 11 juillet entraîne d'importantes conséquences pour Paris-Sud. Si on reste sur ce schéma, il y aura nécessité à faire apparaître d'autres schools, comme les STAPS. Il y a de fortes réticences par rapport à la cohérence et à la visibilité. Ce schéma ne doit pas être entériné en l'état, afin de pouvoir avoir du temps pour discuter avec les partenaires. Car une des difficultés, est le rythme qui est imposé et le calendrier des opérations qui en ressort. Le prochain séminaire de la FCS du 17 octobre 2012 sera consacré aux statuts de l'EPCS, pas aux schools. Il faut trouver une solution pour revenir sur certains points. Paris-Sud veut continuer à travailler et à faire des propositions.

En conclusion de ces échanges et débats, il ressort que le COS n'est pas totalement en phase avec la subdivision en schools proposée et souhaite aller vers 4 grandes thématiques : Basic Sciences, Engineering, Droit-Eco-Gestion-SHS, et Life Sciences.

Il est demandé que la proposition faite lors du séminaire du 11 juillet 2012 soit renégociée. Un argument pourrait permettre de différer une validation prématurée de ce schéma incomplet et pas totalement satisfaisant : plaider pour aller vers une vision plus globale, ce qui permettrait de valider à la fois formation et recherche et de travailler sur la notion de communauté scientifique.

## **2/ Structuration du COS en sous-groupes :**

La FCS Paris-Saclay a demandé que ses groupes de travail fusionnent avec ceux du CAC. Il est important pour Paris-Sud d'intégrer les membres de ces groupes de réflexion dans le COS.

La question est de savoir si on crée des sous-groupes du COS ou si on garde le format plénier en associant des représentants de chaque groupe.

Il faut faire attention cependant à ne pas trop multiplier les réunions et au format du groupe. Comment va-t-on pouvoir bien travailler ?

Il apparaît nécessaire d'avoir des ordres du jour très ciblés. Pour cela, il convient de créer un bureau qui structure les points précis de l'ordre du jour. Le bureau pourrait être constitué du Président, des 3 Vice-présidents des conseils et d'un représentant par composante.

- Pour les prochaines séances du COS « Paris-Saclay », il est décidé d'intégrer tous les membres de Paris-Sud qui font partie de chacun des différents groupes de travail FCS-CAC (statuts, ED, « schools »,...).

- Le bureau du COS préparera un ordre du jour précis.

- La prochaine réunion du COS devra avoir lieu avant le séminaire de la FCS du 17 octobre 2012 consacré aux statuts de l'EPCS.